

Fermetures des classes préparatoires aux grandes écoles

Question n° 09706 adressée à Mme la ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques

À publier le : 18/01/2024

Texte de la question : Mme Laure Darcos appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la décision du rectorat de Paris de fermer quatre classes préparatoires aux grandes écoles à la rentrée 2024. Sont concernées les classes économiques et commerciales générales (ECG) du lycée Jacques Decour, adaptation technicien supérieur de biologie (ATS Bio) du lycée Pierre-Gilles de Gennes, hypokhâgne du lycée Lamartine et khâgne du lycée Chaptal. Ces quatre classes sont complètes ou quasi-complètes, certaines d'entre elles accueillent massivement des jeunes filles ou des élèves boursiers du secondaire, issus des départements de petite et grande couronnes parisiennes. La filière ATS, composée de titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), est un fer de lance de la promotion sociale. Alors que les effectifs nationaux des classes préparatoires aux grandes écoles étaient en nette augmentation à la rentrée 2023, ce qui atteste l'attrait suscité par cette voie de formation d'excellence, modèle républicain de réussite caractérisé par la gratuité, la qualité des enseignements et le taux d'encadrement significatif, il est paradoxal de les déconstruire en réduisant leurs capacités d'accueil par des décisions inadéquates. Particulièrement préoccupée par cette situation, elle lui rappelle que les classes préparatoires aux grandes écoles jouent un rôle crucial pour l'égalité des chances et donnent accès à un enseignement supérieur de qualité aux jeunes filles et aux élèves les moins favorisés. En Essonne, plusieurs grandes écoles du plateau de Saclay bénéficient de l'apport de ces jeunes gens. C'est pourquoi elle lui demande de les conforter plutôt que de les supprimer au nom d'une logique économique qui ne saurait prévaloir en matière d'éducation.